

# CONSEIL D'ECOLE DU 15 NOVEMBRE 2019

## PROCES VERBAL

Nom	Présent	Excusé	Suppléant
<b>Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école</b>			
Mme Geney-Guerittot	X		
M. Riondet	X		
<b>Enseignants</b>			
Mme Berardozzi	X		
Mme Glandy	X		
Mme Lapeyre	X		
Mme Lecot	X		
Mme Pouilly	X		
Mme Rebatel		X	
Mme Berger		X	
Mme Gippet	X		
M. Marion	X		
<b>Représentants du RASED</b>			
Mme Ravet, psychologue scolaire		X	
<b>Représentants des parents d'élèves titulaires</b>			
Mme Dezoteux	X		
Mme Desmurs		X	
Mme Vuillet a Ciles		X	
Mme Labruyere	X		
Mme Brasse		X	
Mme Deles	X		
Mme Balandrat	X		
M. Dezoteux	X		
Mme Brard		X	
M. Berthelot		X	
Mme Chaboud		X	
<b>Inspecteur de l'Education Nationale</b>			
M. Caroff		X	
<b>Maires des communes ou leurs représentants</b>			
Mme Bouchou (Vertrieu)	X		
Mme Halitim (Vertrieu)		X	
Mme Julien (La Balme les Grottes)		X	
Mme Jacquier (La Balme les Grottes)		X	
Mme Tavernese (La Balme les Grottes)	X		
<b>DDEN</b>			
M. Hausberg	X		
M. Bel	X		
<b>Voix consultative</b>			

Procès-verbal établi le 15 novembre 2019

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Riondet

La secrétaire de séance, Mme Lapeyre

## **1. ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE**

### **1.1. Présentation des membres du conseil ; conseil commun aux deux écoles**

#### Présentation du RASED et de ses membres

Le Rased (Réseau d'Aide aux enfants en grande difficulté) de l'antenne de Montalieu est composé d'une psychologue scolaire (Martine Ravet), d'une maîtresse E (Béatrice Micolle) et d'une maîtresse G (Marie Coutou). La maîtresse G est spécialisée dans les difficultés de comportement. La maîtresse E est spécialisée dans les difficultés d'apprentissage (vient en complément du travail fait en classe) et la psychologue scolaire intervient pour tout type de difficulté « de la vie ». Les familles peuvent contacter directement le

RASED à l'adresse mail : [rased-montalieu@ac-grenoble.fr](mailto:rased-montalieu@ac-grenoble.fr) ou par téléphone au 04.74.88.48.87. Les enseignants des écoles sollicitent l'aide du RASED en fonction des difficultés de leurs élèves : les maîtres E et G travaillent sur demande des enseignants, la psychologue peut travailler uniquement sur demande des parents.

Les communes participent financièrement au prorata du nombre d'élèves, et en sont remerciées.

Le conseil vote pour conserver pendant l'année scolaire 2019-2020 un conseil d'école commun aux deux écoles du RPI.

## 1.2. Personnel enseignant

Ecole de La Balme	PS	Claire LECOT
	MS-GS	Christelle GLANDY
	MS-GS	Céline LAPEYRE
	CP	Arielle GENEY-GUERITTOT
	TR	Alicia REBATEL
	TRS	Claire POUILLY
Ecole de Vertrieu	CE1	Nicolas RIONDET
	CE2	Laurence GIPPET
	CM1	Delphine BERGER
	CM2	Nicolas MARION
	TRS	Morgane BERARDOZZI

## 1.3. Effectifs du RPI et prévisions d'effectifs (2020-2021)

Répartition par classe d'âge	Répartition par classe
PS : 23	PS : 23
MS : 17	MS-GS : 25
GS : 32	MS- GS : 24
CP : 28	CP : 28
CE1 : 27	CE1 : 27
CE2 : 23	CE2 : 23
CM1 : 19	CM1 : 19
CM2 : 19	CM2 : 19
<b>Total RPI : 188 (100 sur La Balme et 88 sur Vertrieu)</b>	

Des prévisions d'effectifs sont demandées chaque année aux directeurs courant novembre pour l'année scolaire suivante. Il est important que les informations quantitatives dont tous les partenaires de l'école (mairies, RPE, parents, ...) peuvent disposer nous soient communiquées afin de pouvoir transmettre à la DSDEN des chiffres qui s'approchent le plus possible de la réalité.

Ces chiffres déterminent la carte scolaire pour l'année prochaine, à savoir le nombre de classes dans chaque école. Ils peuvent amener l'administration à fermer ou ouvrir des classes.

Les directeurs ont fait des démarches auprès des parents et des mairies afin de connaître les éventuelles arrivées ou départs. A priori 18 PS pourraient entrer à l'école, avec un total pour l'année à venir de 89 élèves à La Balme. Ces prévisions pourraient être comblées par la construction d'un lotissement sur La Balme avec 22 logements.

Sur Vertrieu, une hausse à venir avec 95 élèves prévus.

## 1.4. Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires

Les volumes horaires annuels d'APC (*soutien*) sont de 36 h pour chaque enseignant, avec les précisions suivantes :

- 18 h pour les directeurs
- 5 h d'APC en moins pour les enseignants de CP et CE1 qui ont fait passer les évaluations nationales
- Les enseignants à temps partiel effectuent les heures d'APC au prorata de leur temps de travail
- Les TR et TRS doivent effectuer les heures d'APC en fonction de leur affectation

Les APC sont organisées de la manière suivante :

- A la Balme : les lundis, mardis et vendredis de 16 h 15 à 17 h
- A Vertrieu : les lundis, jeudis et vendredis de 16 h 30 à 17 h 15

Rappel des textes : « Organisées par les enseignants et mises en œuvre sous leur responsabilité, les activités pédagogiques

,complémentaires contribuent à la réussite de chaque élève. Elles doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles. »

Cette année, la DSDEN a demandé aux enseignants de mettre l'accent sur la lecture et les activités langagières.

Les enseignants se réunissent en conseil des maîtres afin de proposer les APC aux élèves en fonction des besoins ou des projets.

### **1.5. Projets des classes : actions en cours et à venir**

<b>Actions</b>	<b>Classes concernées</b>	<b>Lien avec le projet d'école</b>
Réunions de rentrée	Toutes les classes	Relations de confiance école-familles (volet 4)
Classeur de parcours culturel	Toutes les classes	Parcours artistique et culturel (volet 2)
Passeport citoyen	Vertrieu	Parcours citoyen (volet 2)
Règlement des conflits de récréation	Vertrieu	Parcours citoyen (volet 2)
Echelle des comportements	La Balme	Parcours citoyen (volet 2)
Mets tes baskets pour ELA	Vertrieu	Ecole inclusive (volet 3)
Piles solidaires & Recyclage de cartouches d'encre	Vertrieu	Parcours citoyen (volet 2)
Journée de la santé à l'école	Vertrieu	Parcours éducatif de santé (volet 2)
Cartes de Noël aux militaires en opérations extérieures	Vertrieu	Parcours citoyen (volet 2)
Prix Nord-Isère	Toutes les classes	Amélioration des résultats (volet 1)
Prix des Incorruptibles	Vertrieu	Amélioration des résultats (volet 1)
Natation	La Balme (CP) et Vertrieu (CE1)	
Biennale d'Art Contemporain	La Balme (GS +CP)	Parcours artistique et culturel (volet 2)
Théâtre de Bourg en Bresse	La Balme (PS + MS)	Parcours artistique et culturel (volet 2)

Les classes de La Balme se rendent régulièrement à la nouvelle bibliothèque de La Balme pour emprunter des livres. Il y a également des ateliers cuisine dans les classes de PS/MS/GS avec la participation des parents. L'école de La Balme travaillera tout au long de l'année autour du thème du jardin avec des plantations, l'élevage de petites bêtes, la création d'un jardin des cinq sens. Ce travail s'effectuera en collaboration avec la mairie de La Balme qui accepte de financer la réalisation un jardin.

### **1.6. Règlement intérieur**

Modification et vote : les membres du conseil votent en faveur du nouveau règlement intérieur de chaque école. Les nouveaux règlements intérieurs sont acceptés à l'unanimité.

### **1.7. Elections des RPE**

Conformément aux nouvelles dispositions du code de l'éducation, le Conseil d'Ecole décide qu'à compter de l'année scolaire 2020/2021, les élections des RPE se feront uniquement avec un vote par correspondance.

Il n'y aura plus de bureaux de vote ouverts dans chaque école du RPI. Cette décision résulte du constat suivant : aucun parent à l'exception des membres des bureaux de vote ne sont venus voter dans les écoles lors des élections des deux années précédentes.

## **2. VIE DE L'ECOLE**

### **2.1. Bilan des Coopératives Scolaires**

Le trésorier de chaque école présente le bilan de la Coopérative Scolaire pour l'année 2018/2019.

La coopérative scolaire permet de financer du matériel pédagogique ou des jeux, ainsi que des projets en complément du Sou des Ecoles.

L'école de Vertrieu a un solde positif, grâce aux différentes actions menées l'an passé (cotisations parents, photos, tombola). Différents projets sont donc prévus pour cette année.

L'école de La Balme présente également un solde positif. Les actions menées au cours de l'année 2018 – 2019 (cotisations, photos, vente de sets de table) ont rapporté de l'argent qui a permis de compléter ou renouveler pour l'année 2019 les jeux de cour. D'autres projets sont également prévus pour l'année 2019 – 2020.

### **2.2. Sécurité incendie et PPMS attentat-intrusion**

Un exercice incendie a été effectué dans les deux écoles en début d'année. L'évacuation de tous les élèves s'est déroulée rapidement et en bon ordre.

Un exercice PPMS attentat-intrusion a été effectué dans les deux écoles avant les vacances de la Toussaint. C'est un scénario confinement qui a été retenu.

Pour l'école de La Balme : l'exercice a été présenté sous forme de jeu pour les plus jeunes, afin d'éviter une trop grande inquiétude des élèves. Tout s'est déroulé correctement. Les élèves ont réussi à se cacher et à rester silencieux pendant 15 minutes.

Rappel : une clef supplémentaire avec un crochet mis en hauteur sera installée suite à la demande des enseignantes, pour pouvoir fermer de l'intérieur la salle de motricité.

Cependant, si les élèves doivent devenir complètement invisibles, il faudrait installer des stores sur les portes de secours des classes. Dans trois classes il y a également des hublots. Il a été demandé à la mairie de réfléchir à la pose d'un filtre.

Réponse de la mairie : des devis sont en cours.

Pour l'école de Vertrieu : les élèves sont restés silencieux pendant toute la durée de l'exercice (15 minutes).

D'autres exercices (incendie et PPMS) seront organisés pendant l'année pour continuer à entraîner les élèves à réagir correctement et efficacement.

Un exercice PPMS confinement sera prévu, les directeurs rappellent les conditions de confinement dans les deux écoles.

### **2.3. Conditions de bonne intégration des élèves handicapés**

2 AESH à La Balme : 24 h/semaine pour un élève de CP et 12h/semaine pour un enfant de maternelle.

A Vertrieu, un élève a reçu depuis l'année dernière une notification pour une AESH mutualisée. Il bénéficiait en CP de 6 h d'aide par semaine. Cette année, en revanche, personne n'a pu être recruté pour le moment et la scolarité inclusive de cet élève se poursuit donc sans aide.

### **2.4. Evaluations nationales de CP et CE1**

Comme l'année précédente, les évaluations nationales ont permis une évaluation diagnostique des progrès et des difficultés des élèves ; elles ont permis notamment d'aider à la formation des groupes d'APC et de mettre en place des dispositifs de différenciation pédagogique dans l'intérêt des élèves.

### **2.5. Conseil Ecole-Collège pour les élèves de cycle 3 (CM2)**

Le Conseil Ecole-Collège s'est réuni au collège de Montaliou-Vercieu le jeudi 7 novembre 2019. Plusieurs rencontres, ainsi que des stages, ont lieu entre les enseignants de CM2 et les enseignants du collège de secteur. Ces rencontres permettent d'échanger sur la rentrée des 6<sup>èmes</sup> afin d'ajuster les enseignements.

## **3. MOYENS**

### **3.1. Cantine La Balme**

Question aux mairies : les cartes OURA ne peuvent pas être validées dans le bus depuis le début de l'année scolaire par manque d'appareil. Quelle démarche collective pouvons-nous faire pour régler le problème ?

Certains parents ne sont sûrement pas au courant que leur enfant n'a toujours pas validé la carte de transport.

Les parents d'élèves ont appelé directement le service de TransIsère. A priori les bus vont être équipés avec les nouveaux appareils.

Réponse : Les parents attendent donc une réponse officielle de TransIsère, et selon la réponse, le personnel de mairie chargé du bus devra demander au chauffeur de faire valider les cartes de tous les enfants, si le bus est équipé d'une machine qui fonctionne.

### **3.2. Transport scolaire**

Question à la mairie : les GS et les CP peuvent-ils avoir des couteaux au lieu de pousser avec les doigts ?

Réponse : Les couteaux ont été enlevés aux GS pour des raisons de sécurité. Les CP ont ponctuellement des couteaux. Les enseignantes interviennent en précisant que les couteaux à bouts ronds pourraient être mis systématiquement à disposition des élèves afin d'utiliser les couteaux pour les aliments faciles à couper et pour manger proprement. Les jours où les aliments seraient difficiles à couper, le personnel de cantine pourrait le faire, comme c'est le cas actuellement.

Le personnel de cantine gagnera peut-être du temps lors des services.

La mairie de Vertrieu soulève également les difficultés des élèves de CE1 qui arrivent et qui ne savent que très peu se servir d'un couteau.

### 3.3. Projet ENIR (équipement informatique dans les écoles rurales)

L'état a lancé en 2018/2019 un projet ENIR (écoles numériques innovantes et ruralité) destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles élémentaires des communes rurales. Ce projet vise à permettre aux équipes enseignantes d'utiliser l'outil informatique pour mener à bien des actions pédagogiques.

Les travaux d'équipement ont été réalisés en totalité à l'école de Vertrieu par la Société AP2I : 10 nouveaux ordinateurs fixes dans les classes, 4 ordinateurs portables pour les vidéoprojecteurs.

Pour La Balme : le dossier est en cours. Le devis sera validé lors du conseil municipal du 21/11 ; trois vidéoprojecteurs, trois visionneurs, un chariot d'ordinateurs portables. Les travaux devraient commencer en janvier 2020 si validation.

### 3.4. Demandes de travaux

Vertrieu : demande à la mairie pour l'installation d'une gâche électrique sur le portillon, couplée au visiophone.

Réponse de la mairie : les travaux ont été budgétés pour 2020.

Remerciement de l'équipe pédagogique pour l'installation d'un panneau de basket et pour la fourniture de bancs dans la cour de l'école.

Pour La Balme : Des stores sur les sorties de secours et des films opaques pour les hublots pourraient-ils être posés afin d'assurer une pleine sécurité des élèves en cas d'alerte intrusion ?

L'équipe enseignantes remercie la mairie pour l'installation d'étagères sur mesure dans toutes les classes.

#### Parole au DDEN :

Mr Bel s'interroge sur la journée sans écran. L'utilisation des ordinateurs vis-à-vis de la jeunesse représente un risque éducatif et de santé. A l'école maternelle et élémentaire, le problème ne se pose encore pas vraiment.

Mr Riondet précise que lors de la journée pour la santé, il a été évoqué le problème des écrans avec les élèves.

A Vertrieu, les élèves et les parents ont fait un retour très positif de leur journée sans écran. Les relations sociales ont été très appréciées par les deux parties ; les enfants ont retrouvé des jeux et ils souhaitent recommencer.

Mme Geney-Guerittot rappelle que les élèves de l'école de La Balme ne sont que ponctuellement sur les ordinateurs ou devant des écrans (TBI).

#### Parole aux mairies :

La Balme : un rappel est fait pour les parents dont les enfants fréquentent le périscolaire. Comme il est indiqué dans le règlement, ils doivent bien accompagner leurs enfants à l'intérieur du périscolaire et signer la feuille d'émargement.

Les parents doivent également consulter régulièrement le site Cantine De France au début du mois suivant pour récupérer et régler la facture.

